

Pour une armoire à pharmacie moins pleine et plus sûre

Danielle ne peut plus se déplacer et le médecin est passé la voir à domicile. À la fin de la visite, Danielle demande :

- *Marquez-moi aussi mon médicament pour les migraines, je n'en ai plus .*
- *Vous êtes sûre ? Voulez-vous me montrer votre armoire à pharmacie ?*

Et en effet : ce médicament, Danielle en a, et à revendre !

– *Comprimés effervescents d'Effergal[°], sachets de Doliprane[°], gélules de Dafalgan[°], et encore des comprimés de Panadol[°] ! Ils portent des noms commerciaux différents, et les boîtes ne sont pas les mêmes, mais le contenu est exactement identique ! Regardez : voici la DCI, le vrai nom du médicament, écrit en tout petit, malheureusement : **paracétamol**. C'est bien la même dans tous les cas !*

Danielle s'exerce maintenant à repérer la DCI sur les boîtes et dans les notices des médicaments, pour éviter les confusions dans son armoire à pharmacie, et... faire des économies.

La DCI diminue les risques de confondre des médicaments

La DCI (dénomination commune internationale) est le vrai nom du médicament. Créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est commune aux pays du monde entier. Elle permet aux professionnels de santé et aux patients d'identifier un médicament avec clarté et précision, et d'éviter des effets parfois graves liés à la méconnaissance des traitements utilisés. Avec la DCI, c'est plus simple, plus clair et plus précis.

Faites-vous expliquer la DCI par votre médecin et votre pharmacien